Image not found or type unknown

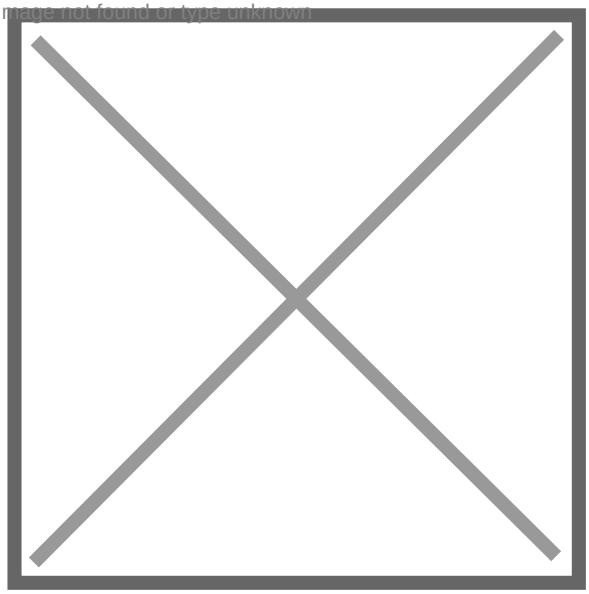

Violence sans aucune incapacité de travail

Par **ALPATCH**, le **21/01/2016** à **05:55**

Bonjour,

J'aimerai savoir ce que je risque au maximum :
On a porté plainte contre moi pour violence, laquelle n'a entraîné aucune incapacité de travail.
De plus, je n'ai aucun casier judiciaire, aucun antécédent.

Que puisse risquer si la personne demande des dommages-intérêts ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **21/01/2016** à **08:36**

Bonjour,

Vous devez envisager les suites sous 2 aspects : l'aspect pénal (amende, prison, etc.) et l'aspect civil (dommages-intérêts). Voyez votre avocat, il vous en dira plus.

Par **ALPATCH**, le **21/01/2016** à **14:04**

je n est pas avocat je n'est pas les moyens pour m'en payer un le risque emprisonnement peut être prix en compte sérieusement .en sachant qu il n'y a euh aucun incapacité de travaille aucun dégât corporelle et que je ne suis pas un récidiviste ??

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés